© Drogues Info Service - 28 mai 2025

Vos questions / nos réponses

mon père boit

Par Profil supprimé Postée le 16/03/2010 12:20

mon père boit que faire pour nous maman et moi ????

Mise en ligne le 16/03/2010

Bonjour,

Vivre aux côtés d'une personne qui consomme de l'alcool peut être difficile et source de souffrance. Lorsque c'est le cas, il est important de pouvoir être soutenu. Il existe des lieux qui viennent en aide aux personnes alcooliques mais il arrive que la personne qui boit ne soit pas encore prête à se faire aider, il y a souvent besoin de temps pour que la personne puisse accepter avoir un problème d'alcool, parfois même il n'est pas possible d'en parler avec elle. Cela peut être très difficile pour les proches, et c'est pourquoi les centres qui aident les personnes alcooliques sont là aussi pour soutenir la famille, l'entourage. Vous pouvez, vous et votre maman, contacter l'un de ces centres dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message.

Il existe aussi "Al-Anon", c'est l'équivalent des "AA" (Alcooliques Anonymes) pour les personnes de l'entourage. Ils tiennent des réunions régulièrement où chacun peut parler de ce qu'il vit et écouter ce que vivent les autres ; cela permet aux proches de se soutenir mutuellement, de se sentir moins seul à vivre des choses difficiles, de s'enrichir de l'expérience des autres et de se donner un peu de courage... Nous vous donnons également l'adresse de leur site internet en fin de message.

Demander de l'aide peut être délicat, difficile. Nous vous encourageons à continuer de le faire, comme vous l'avez fait en nous contactant sur notre site. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit d'un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un écoutant prendra le temps de réfléchir avec vous à ce qui se passe et aux possibilités d'aide pour vous et votre maman.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Alcoologique de Jour CAJ

25, avenue du Général Horne
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 59 95 36 18
Site web : www.ch-saint-amand-les-eaux.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h.
Accueil du public : Pour les activités thérapeutiques (CATTP ou hospitalisation de jour), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Pour les consultations, de 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

Centre La Boussole

57 avenue Désandrouin
Centre la Boussole
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 14 05 90
Site web : www.ch-valenciennes.fr
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h et les samedis en semaine impaire de 8h à 12h
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h et les samedis (hors congés scolaires) de 8h à 12h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Al-Anon, groupes de parole pour l'entourage